



LE CAR SHOW DE L'ÉTÉ

**DIMANCHE LE
16 JUILLET 2006
JULY 16th 2006**

Autodrome St- Eustache

6 e Édition

AUTOS SPORT COMPACT & MUSCLE CAR HOT ROD 1000 voitures & 50 kiosques commerciaux

CONCOURS D'ÉLÉGANCE / "SHOW & SHINE"

80 classes** CONCOURS DB DRAG / AUDIO—ESPACE 10X20 POUR VOITURES

PLUS DE 12,000 SPECTATEURS ATTENDUS

**CONCOURS DE BURN OUT
FIN DE JOURNÉE**

**LOW RIDER SHOW
HIP HOP SHOW**

DB DRAG AUDIO

DRIFT CARS

SERVICE MOBILE
DYNAMOMETRE SUR PLACE

NO :

Date de pluie 23 juillet 2006

INSCRIPTION

ADMISSION GÉNÉRALE 15\$

NOM/ name: _____ MARQUE / brand: _____

ADRESSE /adress: _____ MODÈLE / model: _____

VILLE / city : _____ ANNÉE / year : : _____

CODE POSTAL / postal code : _____ MOTEUR / motor HP : _____ ORIGINAL : OUI NON
TÉL : (_____) _____ CUSTOM _____

cell : (_____) _____ COULEUR & TYPE PEINTURE _____

Email : _____

DÉTAILS DE MODIFICATION / modification on the car : _____

AFFILIATION AVEC UN KIOSQUE / booth affiliation (mentionnez le kiosque): _____

MEMBRE DE CLUB / Member of a club : _____ DEPUIS QUELLE ANNÉE? _____

EXPOSITIONS PRÉCÉDENTES : _____

Cette application doit être accompagnée de deux photos montrant l'avant et l'arrière de la voiture en question. Si aucune photos n'est reçue lors de l'inscription, le directeur se réserve le droit d'accepter ou de refuser votre entrée lors de votre arrivée à l'exposition.

1- REMPLIR VOTRE INSCRIPTION

2- L'exposant par les présentes s'adresse au directeur de l'exposition mentionnée plus haut pour étaler le véhicule dans cette exposition et d'accord que si son application est acceptée, respectera les règlements suivants :

3- Le directeur aura le dernier mot pour décider du local offert à l'exposant et ce dernier devra suivre les règlements de l'exposition

4- Dès que l'étalage de l'exposant sera monté, il lui sera interdit d'enlever ou de dissimuler son véhicule sans la permission de son directeur

5- Le directeur, les commanditaires, les officiels directeurs ou directeurs de l'exposition et le propriétaire de l'édifice ou l'exposition prendra place ne pourront être tenus responsables pour pertes ou dommages causés soit au(x) véhicule(s) ou à l'étalage de l'exposant, et par les présentes celui-ci renonce à tous les recours qu'il pourrait avoir contre eux pour de telles pertes ou dommages.

6- Aucune affiche commerciale n'est permise avec un véhicule à moins que le propriétaire ait payé un tarif commercial. Une seule affiche est permise pour identifier les pièces et modifications faites sur le véhicule, ainsi que ceux qui ont fait le travail. Toutefois, les grosses affiches et la distribution de cartes d'affaires sont défendues. Pour les systèmes de son, un règlement sera à suivre.

Enregistrement du véhicule ENREGISTREMENT DE 9H À 12H00 SPECTACLE DE 13H00 À 17H00

Coût par véhicule & CHAUFFEUR / cost. per car & DRIVER : **40.00\$** par véhicule Date : _____

T shirt : grandeur=LARGE _____ X-LARGE _____ Exposant : X _____

******* Cheque payable to : 118160 Canada ltée**

adresse / adress : CP 100, STATION D, MONTRÉAL, QC H3K 3B9

BUR : -514-766-5148/ **télécopieur :** 514.767.3064

courriel : sport_auto@videotro.ca

www.salonautosport.com www.salontuningquebec.com